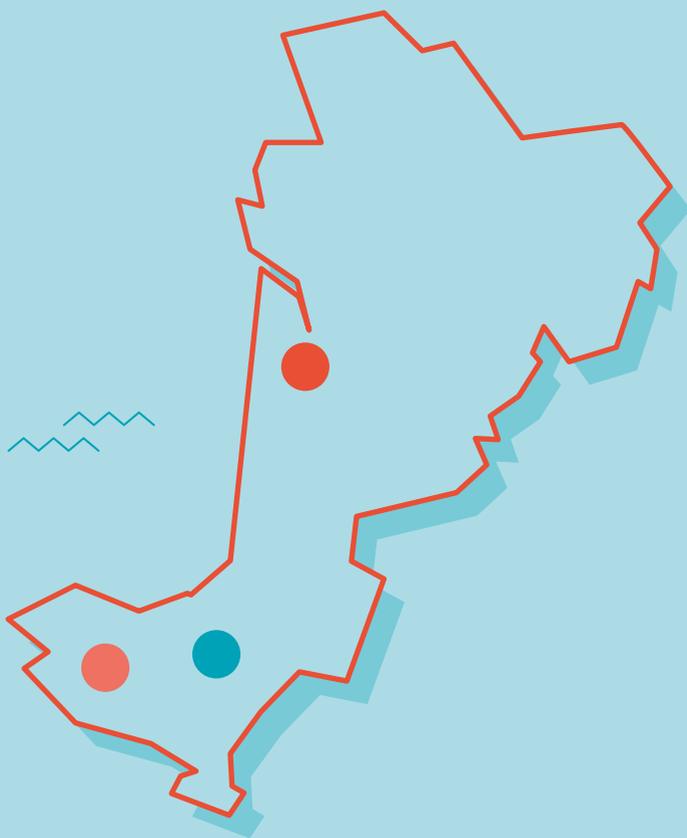

EURO RÉGION

GUIDE DE COPRODUCTION



EUSKADI 5

NAVARRÉ 11

NOUVELLE-AQUITAINE 17

**GECT Eurorégion Nouvelle-Aquitaine
Euskadi Navarre**

18 rue Leku Eder, 64 700 Hendaye

Marie Heguy-Urain

+33 6 23 15 95 95

Marie.heguy-urain@euroregion-naen.eu

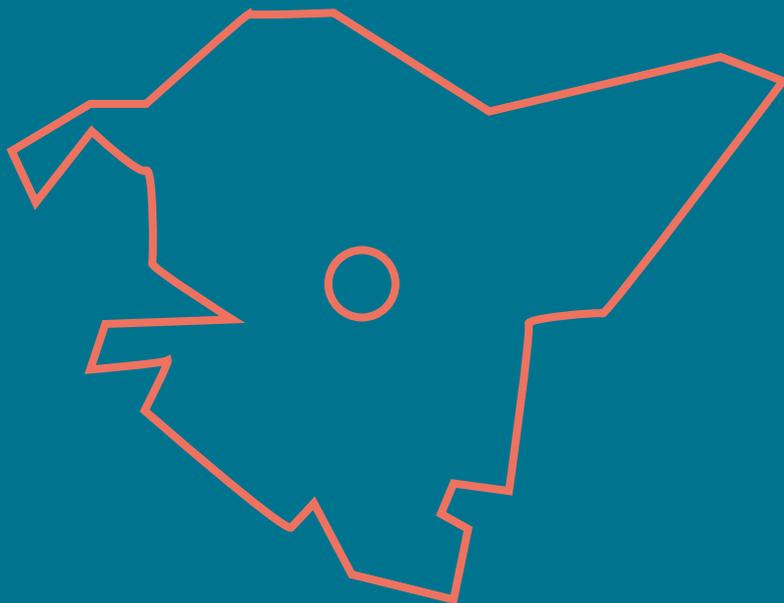
INTRODUCTION

Le territoire eurorégional est une sphère de collaborations et d'opportunités, un espace de coopération pour coconstruire des projets qui contribuent au développement économique, social et culturel au niveau transfrontalier, interrégional et européen. Les projets transfrontaliers dans le domaine audiovisuel illustrent les perspectives qu'offre le territoire : la mise en commun des ressources disponibles et le développement des synergies.

Le GECT Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre, par les actions qu'il mène et les projets qu'il soutient, favorise la mobilité des artistes euro-régionaux, la diffusion d'œuvres de part et d'autre de la frontière et la création d'œuvres en coproduction. Ainsi, l'Eurorégion offre un soutien financier aux acteurs audiovisuels (Appel à projets « Citoyenneté eurorégionale », partenariat stratégique, etc.) et effectue tant un travail de dynamisation que de mise en réseau.

L'Eurorégion, en tant qu'institution représentant l'ensemble des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et la Navarre est fière de présenter ce guide de coproduction.

EUSKADI



1) PRINCIPALES PRIORITÉS

Le Département de la Culture et de la Politique Linguistique du Gouvernement Basque offre un soutien financier pour les scénarios, le développement de projets, la production et la coproduction de films basques.

Il soutient les exploitants et la promotion des films par le biais de l'association Zineuskadi et le patrimoine cinématographique avec les Archives basques (EuskadikoFilmategia).

En outre, elle représente les films basques à l'étranger sous l'égide de

Basque Audiovisual grâce à la coordination entre l'Institut Etxepare Basque, le pôle audiovisuel Eiken et Zineuskadi.

2) REMBOURSEMENTS D'IMPÔTS POUR LES FILMS ET SÉRIES TÉLÉVISÉES ÉTRANGERS

POURCENTAGE DE DÉDUCTION

Alava : 25%

Biscaye : 20%

Guipuscoa : 25%.

BASE DE DÉDUCTION

1. Dépenses pour le personnel créatif (résidence fiscale en Espagne ou dans un autre État membre de l'Union européenne) limitées à 50 000 € par personne.
2. Dépenses relatives aux industries techniques et autres fournitures.

CONDITIONS ET LIMITES

- Le montant dépensé sur le territoire espagnol doit être d'au moins 1 million d'euros (2 millions en Álava).
- Ne peut pas dépasser 2,5 millions d'euros par production réalisée.
- Le montant de cette déduction, ajouté aux autres aides reçues par le contribuable, ne peut dépasser le coût de production.

ÉCHÉANCE

- Le droit de présenter une demande de remboursement de l'impôt relève du Service d'Exécution. L'échéance de cette demande est l'année fiscale suivant l'année du tournage. C'est à dire, lorsque le Service d'Exécution remplit le formulaire de demande d'impôt sur le revenu de l'entreprise, (juillet).

- Le remboursement de la Réduction d'Impôt doit avoir lieu dans les six mois suivant l'envoi du formulaire de déclaration d'impôt sur le revenu de l'entreprise. En cas de retard, des intérêts financiers seront perçus.
- o Le remboursement de l'impôt peut être financé par une banque espagnole.

3) CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PRODUCTIONS ESPAGNOLES ET LES COPRODUCTIONS INTERNATIONALES

POURCENTAGE DE DÉDUCTION :

Alava : 30%*40% (si le film est en euskara)

Viscaye : 30%.

Guipuzcoa : 30%*40% (si le film est en euskara)

BASE DE DÉDUCTION

Total des coûts de production + prints + marketing dépensés par le producteur.

CONDITIONS ET LIMITES

- Application de la déduction sans limite de quota en Viscaye. En Alava et Guipuzcoa*, le montant de cette déduction ne peut dépasser 2,5 millions d'euros.

- Le montant de la déduction, cumulé aux autres aides reçues, ne peut dépasser 50 % du coût de production.
- Coproductions: Les montants indiqués dans cette section sont déterminés pour chaque coproducteur en fonction de leur pourcentage respectif de participation dans chaque production.
- Les producteurs doivent être inscrits au REC (Registro de Empresas Cinematográficas - Registre des entreprises cinématographiques) du Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports.
- 40% sur les productions en langue basque comme langue originale et, au moins, 50% de la base de déduction correspondra aux dépenses effectuées dans le territoire d'Alava et de Guipuzcoa.

CONTACTS

Commission de Films de Saint Sébastien-Guipuzcoa

Marta Zabaleta
+34 943 48 28 00
filmcommission@donostia.eus

Office du Film de Vitoria-Gasteiz Fi

Ana Ruiz
+34 945 16 16 16 (Ext.4381)
filmoffice@vitoria-gasteiz.org

Commission de Films de Bilbao Viscaye

José Agustín Atxa
+34 944 205 397
info@bifilmcommission.com
aatxa@bilbaoekintza.bilbao.eus

4) PRINCIPAUX AXES DU SOUTIEN REGIONAL A L'AUDIOVISUEL

GOVERNEMENT BASQUE

(DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE)

- Soutien à la production audiovisuelle de longs métrages (Fiction, documentaire et animation)
- Soutien à la production audiovisuelle de courts métrages
- Soutien au développement de projets uniques
- Soutien à l'écriture de scénarios Zineuskadi

ZINEUSKADI

- Soutien à la promotion de longs métrages (fiction, documentaire et animation).
- Soutien à l'exploitation.
- Soutien au doublage de films en langue basque (plusieurs échéances)

5) FONDS DE MOBILITÉ

- **Soutien aux Festivals** : Sélectionné pour participer à une section officielle d'un Festival International du Film. Frais de voyage, d'hébergement et de subsistance.
- **Soutien aux marchés** : Aide à la participation à un marché audiovisuel international. Frais de voyage, d'hébergement et de séjour.
- **Max** : 1000 € par festival ou marché et 2250€ par an pour chaque professionnel qui sollicite le fonds.

6) ECHEANCES

GOVERNEMENT BASQUE

(DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE)

- Deuxième trimestre de l'année

ZINEUSKADI

- **Promotion**: Avril
- **Exposition**: Juin

INSTITUT BASQUE ETXEPARE

- De juin à septembre.

ASSOCIATIONS
SECTORIELLES**IBAIA**

Association des sociétés de
production indépendante du Pays
Basque

[Marian Fernández](#)

info@ibaia.org
+34 943 327 183
www.ibaia.org

EPE-APV

Association des Producteurs
Basques

[Carlos Juárez](#)

info@epe-apv.com
+34 944 050 259
<http://epe-apv.com>

APIKA

Association de Producteurs
d'Alava

[Maite Ruiz de Austri](#)

apika.asociacion@gmail.com
+34 659 310 749
www.apika.eus

TELEVISION

EITB

[Aritz Galarza](#)

Responsable des Achats

Head of acquisitions
galarza_aritz@eitb.eus
+ 34 94 6563264
www.eitb.eus

AUTRES ASSOCIATIONS

Gidoigileen elkarte

Association Basque des
Scénaristes

[Eguzkiñe Aranzibia](#)

mensaje@gidoi.com
+34 944 166 745
www.gidoi.com

HEMEN

Association des femmes de
l'Audiovisuel et des Arts du
Spectacle

[Lara Izagirre & Olatz Beobide](#)

info@hemen.me
www.hemen.me

EIKEN CLUSTER

Pôle Audiovisuel Basque

[Zuriñe Pampliega](#)

zpampliega@eikencluster.com
+34 944 048 225
eikencluster.com

EUSKAL AKTORE BATASUNA

Union des Acteurs Basques

[Eneko Olasagasti](#)

eabdonostia@euskalaktoreak.eus
+34 943 314 822
www.euskalaktoreak.eus

EZAE

Association Basque
Cinema-Theatres

[Aitor Ubarretxena](#)

+34 943 224 530
ezae@ezae.eus
www.ezae.eus

CREATIVE EUROPE MEDIA

[Ainhoa González Sanchiz](#)

a.gonzalez@europacreativaeuskadi.eu
europacreativaeuskadi.eu
+34 943 326 837
www.europacreativaeuskadi.eu

COMMISSIONS DE FILMS

**OFFICE DU FILM DE
VITORIA-GASTEIZ**

[Ana Ruiz](#)

filmoffice@vitoria-gasteiz.org
+34 945 161 616 ext. 4381
filmoffice@vitoria-gasteiz.org

**COMMISSION DE FILMS DE
BILBAO-VISCAYE**

[Agustín Atxa Picaz](#)

info@bifilmcommission.com
aatxa@bilbaoekintza.bilbao.eus
+ 34 944 20 53 97
www.bifilmcommission.com

**COMMISSION DE FILMS
DE SAINT SÉBASTIEN-
GUIPUZCOA**

[Marta Zabaleta](#)

filmcommission@donostia.eus
+34 943 482 800

INSTITUTIONS /
ORGANISATIONS**GOVERNEMENT BASQUE**

Film Archive

[Manu Galarraga](#)

m-galarraga@euskadi.eus
www.euskadi.eus
+34 945 016 941

EUSKADIKO FILMATEGIA

Film Archive

[Joxean Fernández](#)flmoteca@flmotecavasca.com

+34 943 468 484

www.flmotecavasca.com**INSTITUT BASQUE ETXEPARE**[Alex Aginagalde](#)a-aginagaldelopez@etxepare.eus

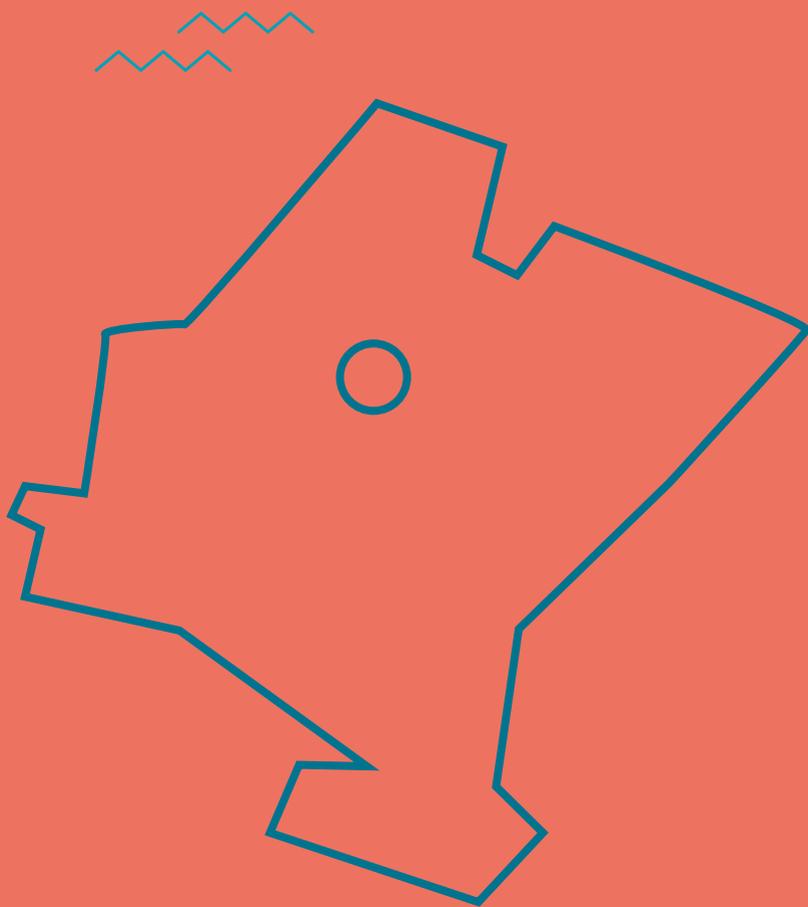
+34 943 023 400

www.etxepare.eus**ZINEUSKADI**Association de Promotion du
Secteur Audiovisuel Basque[Jara Ayucar](#)info@basqueaudiovisuel.eus

+34 943 595 862

www.zineuskadi.euwww.basqueaudiovisuel.eus**FESTIVALS****Asier Errasti Eibarko Film
Laburren Jaialdia**www.planocorto.es**Animadeba**www.animadeba.com**Animakom Fest**www.animakom.com**Begiradak – Las Otras Miradas**www.lasotrasmiradasfestival.com**Bideodromo – Nazioarteko Zine
eta Bideo Esperimentalen Sarea**www.bideodromo.com**Bilbao Mendi Film Festival**www.mendifilmfestival.com**Caostica**www.caostica.com**Cortada. Vitoria-Gasteizeko Film
Laburren jaialdia**www.festivalcortada.com**Dock of the Bay**www.dockofthebay.es**Donosskino**www.kristonkino.com/donosskino**Enkarzine**www.enkarzine.com**Erreterria Film Laburren Jaialdia**www.film.erreterria.eus**Euskal Zine Bilera**www.zinebilera.eus**Fant. Festival du cinéma
fantastique de Bilbao**fantbilbao.eus**Festival de Cine y Derechos
Humanos de San Sebastián**www.zinemaetagizaeskubideak.eus**Festival International
Archéologique de la Bidassoa**www.ficab.org**Festival du cinéma Invisible KCD**www.kcd-ongd.org**FesTVal**www.festival.tv/vitoria.html**Ficbe. Festival International de
Courts Métrages sur la thématique
sociale**www.ficbe.com**Gaztezulo Bideo Lehiaketa**www.gaztezulo.eus**Gaztefilm**www.gaztefilmfest.com**Giza Eskubideak Herrira
Nazioarteko Korto Lehiaketa**www.ordizia.eus**Giza Eskubideen Zinemaldia**zinemaetagizaeskubideak.eus**Huezinema Euskal Film Laburren
Jaialdia**www.huhezinema.eus**Humor en corto / Umorea labor**www.humorencorto.com**Ikuska**www.ikuska.eus**Korterraza Film Labor Jaialdia**www.korterraza.com**Leioako Film Laburren Lehiaketa**www.kulturleioa.com**Mikrofilm Short Festival**www.mikrofilmfestival.com**San Sebastian Festival**www.sansebastianfestival.com**Santurzine**www.santurzine.es**Semana du cinéma fantastique et
de terreur**sansebastianhorrorfestival.eus**Sopela Kosta Fest**www.sopelakostafest.com**Surfilm festival**www.surfilmfestival.com/donostia-san-sebastian**Zinebi. Bilboko Dokumental eta
Film Laburren Nazioarteko Jaialdia**www.zinebi.eus/web/**Zinegoak**www.zinegoak.com**Zinemakumeak gara!**www.zinemakumeak.com**Zinetxiki**www.zinetxiki.net

NAVARRE



NAVARRRE

1) PRINCIPALES PRIORITÉS

Le département de la culture et des sports du gouvernement de Navarre octroie chaque année des bourses Generazinema, par le biais desquelles il subventionne des projets de développement, de production et de promotion de films qualifiés de navarraï, et soutient les cinémas situés en Navarre et les festivals organisés dans la communauté. Le département mène également des actions de protection du patrimoine cinématographique navarraï par le biais des archives de la cinémathèque de Navarre (Filmotheca de Navarra).

Il gère les programmes de la cinémathèque de Navarre, de la commission du cinéma de Navarre et du festival du film documentaire Punto de Vista par l'intermédiaire de l'entreprise publique NICDO.

2) REMBOURSEMENTS D'IMPÔTS ET CRÉDITS D'IMPÔTS POUR LES FILMS ET SÉRIES TÉLÉVISÉES ÉTRANGERS

Crédit d'impôt pour les investissements dans la production de longs métrages et de séries audiovisuelles dans les catégories fiction, animation et documentaire (loi régionale 26/2016 sur l'impôt sur les sociétés en Navarre, article 65).

Bénéficiaires :

- Les sociétés de production ou de coproduction participant aux productions espagnoles de longs métrages

et de séries audiovisuelles dans les catégories de la fiction, de l'animation et du documentaire (article 65.1).

- Les sociétés de production chargées de l'exécution de la production de longs métrages et d'œuvres audiovisuelles espagnols et internationaux (article 65.2).
- Les contribuables de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu des non-résidents qui participent au financement de productions espagnoles de longs métrages et de séries audiovisuelles dans les catégories fiction, animation et documentaire (article 65 bis).

ARTICLE 65.1

Champ d'application :

Investissement dans la production de films et de séries télévisées espagnols (fiction, animation ou documentaire).

Pourcentage de crédit d'impôt global : 35% des dépenses déductibles.

Pourcentage de crédit d'impôt spécial : 40% des dépenses déductibles (par rapport au premier million de la base de déduction), dans les cas suivants:

- Productions dont la seule version originale est en langue basque.
- Productions réalisées exclusivement par des femmes réalisatrices.
- Productions documentaires.

- Productions d'animation.
- Productions réalisées par une personne qui n'a pas réalisé ou coréalisé un long métrage ou une série audiovisuelle dans les catégories fiction, animation et documentaire.

Base de la déduction : Frais de production ; dépenses de publicité, de promotion, d'adaptation et d'impression.

Conditions et limites :

- Plus de 40% des dépenses effectuées sur le territoire navarraï.
- Montant maximum de la déduction : 5 millions d'euros.
- Certificat de nationalité et de qualification culturelle, délivré par l'ICAA (Institut Espagnol du Cinéma et de l'Audiovisuel).
- Rapport préalable et validation ultérieure par la Direction Générale de la Culture du Gouvernement de Navarre.

ARTICLE 65.2

Champ d'application :

Services pour la production de longs métrages ou d'œuvres audiovisuelles espagnols et internationaux.

Pourcentage du crédit d'impôt : 35% des dépenses effectuées sur le territoire navarraï.

Base de déduction : Les dépenses effectuées sur le

territoire navarrais directement liées à la production concernant :

- Les dépenses du personnel créatif, à condition que leur résidence fiscale soit en Espagne ou dans tout État membre de l'Espace économique européen, dans la limite de 50 000 euros par personne.
- Les dépenses dérivées de l'utilisation d'industries techniques et autres fournisseurs, ainsi que les frais de transport, de logement et de subsistance nécessaires à la production.

Conditions et limites :

- Minimum d'une semaine de tournage en intérieurs ou en extérieurs en Navarre.
- La base de déduction ne doit pas dépasser 80 pour 100 du coût total de la production.
- Montant maximum de la déduction : 5 millions d'euros.
- La déduction ne s'applique pas lorsque le producteur bénéficiaire des services applique la déduction visée à l'article 65.1.

ARTICLE 65 BIS

Champ d'application : Les contribuables qui participent au financement des productions espagnoles de longs métrages cinématographiques et de séries audiovisuelles des catégories fiction, animation et documentaire réalisées par d'autres contribuables ayant droit à la déduction établie à l'article 65.1.

Déduction : Un maximum, en termes de quota, du résultat de la multiplication des montants déboursés par 1,25.

Conditions et limites :

- Non applicable lorsque le contribuable est associé à la société de production.
- Un accord de financement signé entre la société de production et le contribuable participant au financement de la production avant la fin de la période fiscale au cours de laquelle la déduction est générée.
- Les contribuables ne peuvent pas acquérir de droits de propriété intellectuelle ou de droits de toute autre nature sur les résultats de la production.
- La société de production n'a pas droit à l'application des déductions prévues à l'article 65.1.

3) LES GRANDS AXES DU SOUTIEN REGIONAL A L'AUDIOVISUEL

Développement de Generazinema : Subventions pour le développement de projets de films de cinéma et d'œuvres audiovisuelles dans les catégories fiction, documentaire ou animation. Projets individuels ou séries réalisés entre le 01/01/2021 et le 31/10/2022.

Production Generazinema : Subventions pour la production de films de cinéma et d'œuvres audiovisuelles, longs et courts

métrages, actuellement en phase de projet (fiction, documentaire, animation). Projets individuels ou séries réalisés entre le 01/01/2021 et le 31/10/2022.

Promotion de Generazinema :

Subventions pour la participation à des foires et festivals ou à des actions de promotion ou de diffusion de films de l'industrie audiovisuelle professionnelle navarraise entre le 01/11/2020 et le 31/10/2021.

Festivals Generazinema :

Subventions pour l'organisation de festivals et concours de cinéma en Navarre, sur place ou en ligne, entre le 01/11/2020 et le 31/10/2021.

Exposition Generazinema:

Subventions aux cinémas privés et à gestion privée pour la réalisation de programmes cinématographiques, tant généraux que d'intérêt particulier, entre le 01/10/2020 et le 30/09/2021.

4) FONDS DE MOBILITE

Subventions pour la participation à des salons et festivals :

Frais d'hébergement, indemnités journalières et frais de déplacement, frais d'accréditation ou d'inscription, etc.

Maximum : 3 000 € par candidat.

5) ECHEANCES

Développement, Production, Festivals et Exposition de Generazinema : Deuxième trimestre de l'année.

Promotion de Generazinema : Avril-Octobre.

ASSOCIATIONS SECTORIELLES

NAPAR

Association des sociétés et des professionnels de production audiovisuelle de Navarre

www.napar.eu
contacto@napar.eu

CLAVNA

Pôle Audiovisuel de Navarre

www.clavna.com
info@clavna.com
C/ Arrieta, 8, 7º. 31002 Pamplona

TELEVISION

NAVARRA TELEVISIÓN

www.navarratelevision.es
info@navarratelevision.es
Pol. Plazaola, Manzana C, Nave 18
31195 Berrioplano. Navarra
+34 948 13 82 00

COMMISSIONS DE FILMS

COMMISSION DE FILMS DE NAVARRRE

NICDO

Plaza baluarte, s/n. 31001
Pamplona
filmcommission@navarra.es
+34 848 424 752

INSTITUTIONS / ORGANISATIONS

GOVERNEMENT DE NAVARRRE

Direction Générale de la Culture
Section de projets audiovisuels et numériques

C/ Navarrería, 39. 31001
Pamplona
cine@navarra.es
+34 848 424 758
+34 848 429 109

CINÉMATÈQUE DE NAVARRRE

Secteur programmation

NICDO

filmoteca@navarra.es
+34 848 424759

Secteur Archives

Section de Bibliothèque et de
cinémathèque de Navarre

filmoteca.archivo@navarra.es
+34 848 427764

FESTIVALS

Punto de Vista - Festival international de cinéma documentaire de Navarre

NICDO

www.puntodevistafestival.com
puntodevista@nicdo.es

Festival de cinéma de Tudela Ópera Prima

www.operaprimafestival.es

[Tudela-Cultura](#)

tudelacultura@tudela.es

Salon du cinéma espagnol de Tudela

www.tudelacultura.es

[Tudela-Cultura](#)

tudelacultura@tudela.es

NIFF – Festival International du Film de Navarra

www.navarrafestival.com

[Estudios Melitón](#)

info@estudiosmeliton.com

Salon du cinéma et des femmes de Pampelune

www.muestracineymujeres.org

[Fundación IPES](#)

fundacion@fundacionipes.org

CTL 59" – Concours européen de création audiovisuelle

www.ctl-online.com

[CTL formación imagen y sonido](#)

info@ctl-online.com

Navarre Terre de Cinéma

www.navarratierradecine.es

[Marcos Perera](#)

marcosperera@
navarratierradecine.es

Zinetika festival

www.zinetikafestival.com

[El trastero creativo](#)

info@zinetikafestival.com

Festival d'animation de Navarre- FAN Festival

www.fanfestival.es

[Artyco](#)

artycoblanca@gmail.com

Festival Skimetraje

www.skimetraje.com

info@skimetraje.com

LabMeCrazy Festival du Film Scientifique

www.unav.edu/web/labmecrazy

[Universidad de Navarra](#)

info@labmecrazy.org

Réaliser des films pour le changement social

www.mikelbelascoain.com/film-making-for-social-change

[Mikel Belascoain](#)

mikelbelas@gmail.com

FICBE -Festival International de Courts Métrages sur la Thématique Sociale

www.berriojar.es

[Ayuntamiento de Berriojar](#)

berriojar@berriojar.es

Lo que viene (Ce qui arrive)

www.loqueviene.es

[Consortio Eder](#)

eder@consorcioeder.es

Conecta Fiction

www.conectafiction.com

[Inside Content](#)

contact@insidecontent.tv

NOUVELLE AQUITAINE



NOUVELLE-AQUITAINE

1) PRINCIPALES PRIORITÉS

Alca, l'agence culturelle pour l'édition et le cinéma de la Région Nouvelle-Aquitaine, offre un large éventail de services de soutien aux industries du cinéma et de la télévision. Elle soutient la création et la production de films de fiction, d'animation et de documentaires par le biais de financements, de programmes d'artistes en résidence, de partenariats avec des Laboratoires et des marchés internationaux et une commission régionale du film.

Elle accompagne également les professionnels du cinéma de la région dans les festivals nationaux et internationaux, les événements de coproduction et soutient la distribution et la promotion.

La Région Nouvelle-Aquitaine gère un fonds cinématographique de 7 millions d'euros, qui atteint 11 millions d'euros avec le soutien financier supplémentaire de 6 collectivités locales.

2) REMBOURSEMENTS D'IMPÔTS ET CRÉDITS D'IMPÔTS POUR LES FILMS ET SÉRIES TÉLÉVISÉES ÉTRANGERS

DÉGRÈVEMENTS FISCAUX POUR LA PRODUCTION INTERNATIONALE

- **Taux d'abattement fiscal** : 30% (40% pour les projets à forte intensité de VFX)
- **Dépenses minimales** : 250 000 €.
- Plafond de remboursement par projet : 30 millions d'euros (34 millions de dollars)
- Pas de plafond annuel
- Accord provisoire dans les 3 semaines
- **BONUS VFX** : Ce bonus de 10% s'applique aux projets dont les dépenses françaises liées aux VFX dépassent 2 millions d'euros. Une fois le seuil de 2 millions d'euros franchi, la réduction d'impôt de 40 % s'applique à toutes les dépenses éligibles d'un projet, y compris les dépenses de prises de vues réelles qui non liées aux VFX.

Le TRIP soutient des projets non français qui sont entièrement ou partiellement réalisés en France.

Le producteur étranger doit passer un contrat avec une société française pour s'occuper du tournage en France ou/et de la réalisation des plans d'animation/VFX via un accord de service de production.

NB : Le TRIP s'adresse exclusivement aux productions non françaises. Vous devrez donc choisir : soit le projet devient français - via un traité de coproduction et le CNC - soit le projet obtient le TRIP.

CONTACT

Film France

www.filmfrance.net
film@filmfrance.net
rebate@filmfrance.net
+33 (0)1 53 83 98 98

Centre National du Cinéma et de l'image Animée

291 Boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
+33 (0)1 44 34 34 40

3) PRINCIPAUX AXES DU SOUTIEN RÉGIONAL À L'AUDIOVISUEL

PRINCIPALES AIDES DU GOUVERNEMENT DE NOUVELLE-AQUITAINE

Fonds cinéma géré par l'ALCA:

- Le fonds cinéma intervient dans tous les domaines (documentaire, fiction, animation) et à toutes les étapes du processus de création.



- Il soutient le cinéma (long métrage, court métrage, documentaire, animation) et les programmes audiovisuels (fiction, documentaire, animation).
- Le montant de la subvention dépend du stade de production du film : écriture du scénario, développement, production.
- Il est possible, pour un même projet, de cumuler les subventions à tous les stades du processus de création.
- Un fonds gouvernemental local peut également s'ajouter au fonds régional.
- Les coproductions internationales peuvent accéder au fonds par l'intermédiaire d'un partenaire de production établi dans la région. Une vingtaine de sociétés de production participent à des coproductions internationales dans tous les domaines.
- Fonds d'innovation pour le film de long métrage.
- Contrats d'objectifs et de moyens « avec les chaînes de télévision régionales (Direction du développement numérique).

4) FONDS DE MOBILITÉ

Soutien d'Alcalocal

(toute l'année):

- Soutien aux marchés et aux délégations : pour participer à des marchés internationaux (accréditation, frais de voyage et d'hébergement).
- Soutien à des résidences internationales

5) ECHEANCES

Fonds pour le cinéma :

- 3 échéances différentes en janvier, septembre et avril pour les courts métrages, les documentaires, les longs métrages et les films d'animation.
- 4 échéances différentes en septembre, janvier, mars et mai pour les fictions télévisées.

Autres fonds gérés par le Département de la Culture de la région Nouvelle-Aquitaine :

- Structures de soutien aux programmes.
- Soutien à la postproduction.

**ASSOCIATIONS
SECTORIELLES****ATANA**

Membres de l'équipe
www.facebook.com/atana.asso
atana.ass@gmail.com
 06 78 59 60 86

CINA

Arthouse Cinema's Network
www.cinemas-na.fr
 05 56 12 08 87

**COLLECTIF DES
FESTIVALS DE CINÉMA
ET D'AUDIOVISUEL EN
NOUVELLE-AQUITAINE**

Regional Festivals network
www.festivalscinema-na.com
festivals.cinema.na@gmail.com

FEDE-REC

Music and Sound Industry
www.fede-rec.org
info@fede-rec.org

GROUPE FICTION

[www.fr-fr.facebook.com/
groupefictionnouvelleaquitaine/](http://www.fr-fr.facebook.com/groupefictionnouvelleaquitaine/)
legroupefiction@gmail.com

**ITENA CINÉMA &
AUDIOVISUEL**

Prestataire de services
contact.iten@gmail.com
[www.facebook.com/
itenaquitaine/](http://www.facebook.com/itenaquitaine/)

NAAIS

Auteurs et réalisateurs
www.naais.fr
naais.auteurs@gmail.com
 07 68 91 84 94

PENA

Producteurs
[www.produire-en-nouvelle-
aquitaine.org](http://www.produire-en-nouvelle-aquitaine.org)
pena.nouvelleaquitaine@gmail.com

TELEVISION**F3 NA**

[www.france3-regions.francetvinfo.
fr/nouvelle-aquitaine/](http://www.france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/)
 05 56 01 38 38

KANALDUDE

www.kanaldude.eus
 05 24 34 50 14

OC TV

www.octele.com
contact@octele.com
 05 47 41 48 93

TV7

www.sudouest.fr/lachainetv7/
 05.35.31.31.31

AUTRES ASSOCIATIONS**CINÉMATHÈQUE DE NOUVELLE
AQUITAINE**

LIMOGES
 09 53 32 47 14

COMMISSIONS DE FILMS**COMMISSION RÉGIONALE DE
FILMS – ALCA**

Coordination de la commission
 de films (Bordeaux, Angoulême,
 Limoges)

Mia Billard

[www.alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/
cinema-audiovisuel/commission-
regionale-du-film](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/cinema-audiovisuel/commission-regionale-du-film)
 05 47 50 10 06

Alca gère un réseau de 8
 commissions locales de films sur
 l'ensemble du territoire.

**INSTITUTIONS /
ORGANISATIONS****RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
/ DÉPARTEMENT DE LA
CULTURE**

[www.nouvelle-aquitaine.fr/
aides-et-ressources/les-aides-de-
la-region](http://www.nouvelle-aquitaine.fr/aides-et-ressources/les-aides-de-la-region)
 05 57 57 80 00/ 05 57 95 02 02

ALCA

Département du cinéma et de l'audiovisuel

[Emmanuel Feulié](#)

[Noémie Benayoun](#)

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/cinema-audiovisuel
05 47 50 10 00

MAGELIS

Pôle animation
www.magelis.org/
05 45 38 00 00

EURORÉGION

www.euroregion-naen.eu
05 59 01 64 80

FESTIVALS

Principaux Festivals parmi 40 soutenus par la Région.

Festival international de documentaires - FIPADOC - Biarritz

www.fipadoc.com

Festival Filmer le Travail - Poitiers

www.filmerletravail.org

Festival de cinéma de Brive - Rencontres internationales du moyen métrage

www.festivalcinemabrive.fr/en/home-2/

Sunny Side of the doc - La Rochelle

www.sunnysideofthedoc.com/fr/accueil.htm

Festival du Film de La Rochelle

www.festival-larochelle.org

Festival du Film Francophone - Angoulême

www.filmfrancophone.fr

Festival de Cinéma Latino-Américain - Biarritz

www.festivaldebiarritz.com

Festival de la fiction tv - La Rochelle

www.festival-fictiontv.com

Festival International du Film de Saint Jean de Luz

www.fifsaintjeandeluz.com

Festival International du Film Indépendant de Bordeaux

www.fifib.com

Festival du Film de Sarlat

www.festivaldufilmdesarlat.com

Festival International du Film d'Histoire de Pessac

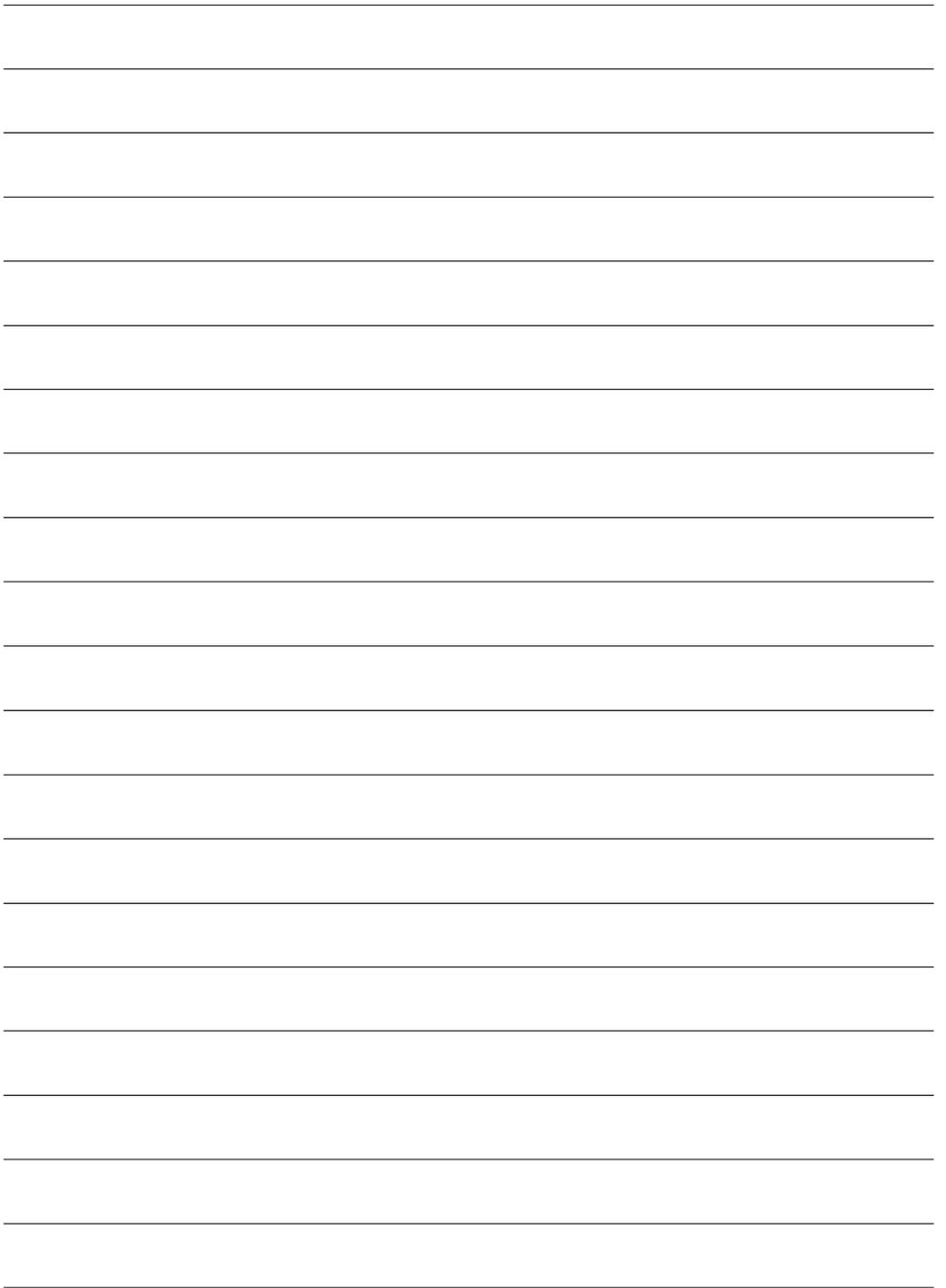
www.cinema-histoire-pessac.com/

Poitiers Film Festival

www.poitiersfilmfestival.com

Cartoon Movie - Bordeaux

www.cartoon-media.eu



EUORÉGION

GUIDE DE COPRODUCTION

○○○ CINÉMA

• E EUORÉGION
EUROESKUALDEA
EUORREGIÓN

NOUVELLE-AQUITAINE • EUSKADI • NAVARRE
NUEVA AQUITAÑA • EUSKADI • NAVARRA

**BASQUE.
AUDIOVISUAL.**

NAVARRA FILM
INDUSTRY



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE